

3) « Si un médecin qui entend bien son métier, au lieu d'utiliser de persuasion, contraint son malade à suivre un meilleur traitement en dépit des préceptes écrits, quel nom donnera-t-on à une telle violence ? Tout autre nom que celui de la faute contre l'art ou l'erreur fatale à la santé, n'est-ce pas ? Quand on a fait, contre les lois écrites et l'usage traditionnel, des choses plus justes, meilleures et plus belles qu'auparavant, ne sera-t-on pas autorisé à tout dire plutôt que de prétendre que les victimes de ces violences ont subi des traitements honteux, injustes, mauvais ? De même que le pilote, attentif au bien du vaisseau et des matelots, sans écrire un code mais en prenant son art pour loi, sauve ses compagnons de voyage, de la même façon des hommes capables de gouverner d'après ce principe pourraient réaliser une constitution droite, en donnant à leur art une force supérieure à celle des lois. »

Platon

4) ... dans certains domaines, le fabricant ne saurait être ni le seul ni le meilleur juge, dans la mesure où ceux qui ne sont pas des techniciens ont aussi à connaître des produits : connaître d'une maison, par exemple, ce n'est pas seulement le fait de celui qui la construit, mais celui qui s'en sert en juge mieux (que lui), et celui qui s'en sert c'est le chef de famille ; de même en est-il du pilote par rapport au charpentier, pour le gouvernail, et dans le cas du festin c'est le convive et non le cuisinier (qui jugera le mieux).

Aristote - Politique.

5 À Athènes, explique le sophiste Protagoras, « s'il faut délibérer d'un sujet qui exige la sagesse politique [...] on écoute l'opinion de tous car on considère que chacun doit posséder une parcelle de cette vertu ; sinon il n'y aurait pas de *poleis* » (Platon, *Protagoras*, 322e-323a). Euripide a le même argument dans *Les Suppliants* (1, 438-441), tragédie représentée vers 420 : citant d'abord les paroles du héraut à la session de l'Assemblée, « Quelqu'un a-t-il un sage conseil à donner à cette cité (*polis*) et désire-t-il se faire entendre ? », Thésée fait le commentaire suivant : « Voilà ce qu'est la liberté. Celui qui le désire s'illustre et celui qui n'en a pas envie garde le silence. Qu'y a-t-il de plus honnête à l'égard de la cité ? »

Les jugements de Protagoras et d'Euripide ne se justifiaient qu'en raison d'une innovation grecque fondamentale : la politique. Quant au gouvernement, c'est autre chose : toute société d'une certaine complexité a besoin d'un mécanisme qui arrête les lois et les fait respecter, qui assure les services civils ou militaires de la communauté et règle les litiges. Toute société exige aussi que soient ratifiés à la fois les règlements et leur mécanisme, et la notion de justice. Mais les Grecs accomplirent un pas décisif et même deux : ils firent de la *polis* la source de l'autorité, au sein même de la communauté, et ils stipulèrent que l'intérêt public serait discuté par tous, et en public, en finissant par un vote après décompte des participants. La politique, c'est cela, et le théâtre ainsi que l'historiographie grecs du V^e siècle révèlent à quel point la politique était parvenue à dominer la culture grecque.

M. Finley Politique